



N° 28395-2017/2-ACTS/ DJA

Date du : 3 août 2017

### Rapport de présentation

---

**OBJET** : modifiant l'arrêté modifié n° 1686-2014/ARR/DJA du 18 juin 2014 portant désignation des représentants du président de l'assemblée de la province Sud au sein des organismes extérieurs

**PJ** : un projet de délibération

Le 19 juillet dernier, les huit conseillers de l'assemblée de la province Sud suivants ont déposé la déclaration de création de leur groupe « Les Républicains Calédoniens » :

- M. Grégoire Bernut, président ;
- M. Philippe Blaise, suppléant ;
- Mme Sonia Backès ;
- Mme Isabelle Lafleur ;
- Mme Nicole Andréa-Song ;
- M. Harold Martin ;
- M. Alesio Saliga ;
- Mme Paule Gargon.

En application de l'article 3-1 de la délibération modifiée du 19 juillet 1989 sus-référencée, ces huit élus ne font désormais plus partie des groupes « Les Républicains (LR) » et « Union pour la Calédonie dans la France (UCF) » auprès desquels ils étaient précédemment rattachés.

Dès lors, on compte désormais au sein de l'assemblée de la province Sud cinq groupes politiques, comportant respectivement :

- Calédonie ensemble (CE) : 17 élus (groupe inchangé) ;
- Les Républicains Calédoniens (LRC) : 8 élus (nouveau groupe) ;
- le Front Indépendantiste et Progressiste (FIP) : 7 élus (groupe inchangé) ;
- Les Républicains (LR) : 6 élus (au lieu de 13) ;
- l'Union pour la Calédonie dans la France (UCF) : 2 élus (au lieu de 3).

Faisant suite à cette nouvelle réorganisation politique, il est proposé en opportunité, d'actualiser les désignations des représentants du président de l'assemblée de la province Sud au sein de l'arrêté modifié n° 1686-2014/ARR/DJA du 18 juin 2014 portant désignation des représentants du président de l'assemblée de la province Sud au sein des organismes extérieurs des représentants dans les organismes.

Il vous est ainsi proposé de procéder aux modifications suivantes :

<b>Organisme</b>	<b>Membre actuel</b>	<b>Remplacement proposé</b>
Comité consultatif d'action économique – partie économie rurale	Mme Isabelle Lafleur	Mme Gyslène Dambreville ( <b>article 1 du projet d'arrêté</b> )
Au conseil d'administration de l'agence pour la prévention et l'indemnisation des calamités agricole ou naturelles (APICAN)	M. Nicolas Metzdorf	Mme Gyslène Dambreville ( <b>art. 2</b> )
Commission consultative des bourses de la province Sud – études supérieures ou spécialisées	Mme Nina Julié	Mme Pascale Doniguan ( <b>art. 3</b> )

Tel est l'objet de la présente délibération que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

**Le directeur juridique et d'administration générale**

**Alexandre Brianchon**